

Quand le logement rend malade

Webinaire n°17







Le Conseil Médical en Environnement Intérieur du Pavillon de la Mutualité

Le Pavillon de la Mutualité

Implantées sur le territoire girondin, Le Pavillon de la Mutualité est le PREMIER GROUPE D'OFFRE DE SOINS MUTUALISTE en Aquitaine. Il s'agit d'un réseau de services proposant une offre de soins pluridisciplinaire pour accompagner l'individu de sa naissance au plus grand âge.

Le Conseil Médical en Environnement Intérieur (CMEI)

Intervention sur prescription médicale au domicile de patients souffrant de pathologies respiratoires pour réaliser un diagnostic de l'environnement, effectuer des analyses et aider à la mise en place de mesures d'éviction.

Création en 2013
Secteur Aquitaine Nord
560 demandes de visite
80 prescripteurs
1645 analyses et relevés de
polluants et allergènes





Le Centre Régional d'Eco-énergétique d'AQuitaine

Nos activités

Lutte contre la précarité

Etudes
Expertise
et Formation

Espace Info Economies d'eau

Espace

Info Energie

8 salariés permanents

Education à

Nos agréments

- Entreprise solidaire
- ingénierie sociale technique et financière
- Organisme de formation
- Jeunesse Education Populaire
- Activités complémentaires Education Nationale

Objet

Promouvoir les principes du développement durable, les énergies renouvelables, la sobriété énergétique et l'éco-construction.

Le CREAQ informe, conseille, assure l'ingénierie des projets et éduque aux bonnes pratiques environnementales liées à la Transition Energétique.











Contexte et enjeux

Augmentation du nombre de pathologies respiratoires (prévalence asthme 11% en Aquitaine)

73% des logements visités présentent une contamination fongique



22% de la population en précarité énergétique (ONPE)

50% des logements en PE présentent de l'humidité ou des moisissures (CREAQ)

Quand le logement rend malade

> 3 facteurs lient santé et PE: QAI – Froid et

> > Inconfort

l'environnement intérieur, le bâti et les habitudes

Lien étroit avec de vie



Quand le logement rend malade

Accompagnement global de 25 à 30 ménages sur la période 2015/2016 qui auront fait l'objet d'une alerte auprès du service CMEI et auront été identifiés comme relevant de la précarité énergétique.

<u>Méthodologie</u>: Ces ménages se voient proposer une intervention de la CMEI, dans le cadre de son activité puis une intervention du CREAQ sur les aspects bâti et usages du logement. Ce dispositif permettant de travailler aussi bien sur la santé des occupants que sur qualité du logement.

Partenaires financiers du projet









Méthodologie

CMEI

- Prescription médicale envoyée au service CMEI
- Visite au domicile du patient
- Analyses et prélèvements de polluants
- Signalement au CREAQ
- Envoi d'un compte rendu au patient et au médecin prescripteur



CREAQ

- · Visite technique à domicile du CREAQ
- Remise d'appareils économes en eau et énergie
- Envoi du compte rendu au bénéficiaire et autre si besoin (bailleurs, TS)
- Suivi de la situation auprès de l'occupant et si besoin, relance au niveau du bailleur



SUIVI

- Evaluation au niveau de la qualité de vie, de l'amélioration du score médicamenteux
- Suivi des préconisations, accompagnement de l'éventuelle démarche travaux
- Suivi des impacts sur le confort et/ou la consommation



Quand le logement rend malade

Exemple d'une situation suivie







Exemple de situation : Vanessa D.

Lieu de résidence : Gironde

Age: 38 ans

Pathologie : Asthme et rhinite

Allergie aux acariens

A noter: 2 enfants (5 et 17 ans) ayant

pathologies respiratoires

Logement:

VMC

Locataire (HLM)
Maison mitoyenne habitée depuis 11 ans en zone rurale
Vitrage isolant



Vanessa D.

Les résultats des prélèvements

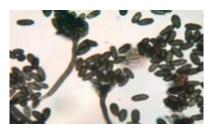
- ➤ Une importante contamination fongique dans toutes les pièces du logement, avec une aggravation dans la chambre et la cuisine.
- ➤ Présence de Stachybotrys chartarum, cette moisissure produit des mycotoxines pouvant entraîner des complications respiratoires graves.

La présence de Stachybotrys chartarum confirme des infiltrations d'eau anciennes.

Conclusion du rapport CMEI

- 1.Aération quotidienne
- 2. Vérification des systèmes de ventilation
- 3.Conseil mesure d'éviction pour les acariens pour les chambres et la literie
- 4. Traitement des moisissures visibles
- 5.Information du médecin prescripteur de
- l'état quasi insalubre du logement
- 6.Demande d'intervention au CREAQ





Vanessa D.

La visite du CREAQ

Situation de précarité énergétique :

- Revenus modestes
- Application TPN et TSS
- ■TEE:8%
- ■Restriction/forte attention au chauffage
- Restriction / conso Eau
- ➤ Logement faiblement isolé (1990)
- ➤ Pas de DPE remis aux occupants
- ➤ Dégâts des eaux en toiture
- ➤ Fissures plancher/murs
- ➤ Humidité/moisissures murs/sol/plafond





Vanessa D.

Préconisations

- -Entretiens grilles aération
- -Suppression aquarium
- -Éclairage économe
- -Remplacer I' isolation toiture
- -Traiter les problèmes d'humidité /murs
- -Vérifier l'ensemble des constructions
- -vérifier le bon état et le bon fonctionnement des canalisations et des drains de collecte des eaux sur la parcelle.
- -Réaliser la réfection de la terrasse

Depuis

•Relogée par son bailleur

Travaux réalisés dans le logement après le départ de la locataire :

- •réparation d'une fuite d'eau au niveau des évacuations qui a engendré une infiltration d'eau sous le logement
- •séchage du sol et des murs
- nettoyage des moisissures
- •travaux de remise en état du logement.
- •Réfection de toiture : étanchéité et nouvelle isolation.
- •Travaux au niveau de la terrasse envisagés



Quand le logement rend malade

Bilan de la phase expérimentale



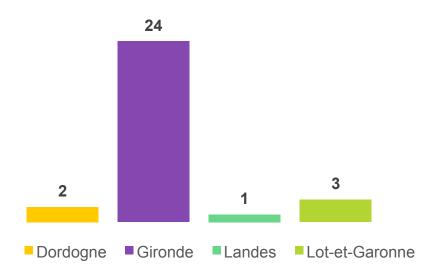




Bilan février 2017

32 alertes CMEI 30 visites CREAQ réalisées

34 patients âgés de 1 à 77 ans présentant des pathologies d'asthme, de rhinite ou autres (BPCO, pneumopathie ou toux, mucoviscidose), et localisés en Aquitaine Nord



Profil des ménages accompagnés

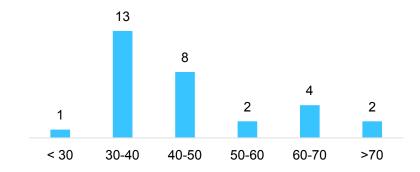
Statut des occupants

20% de propriétaires occupants 80% de locataires dont 58 % du parc public



Age des chefs de famille

70 % entre 30 et 50 ans.

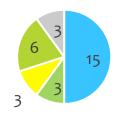


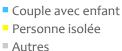
Composition des ménages

101 personnes accompagnées.

50 % de couples avec enfant(s).

3,36 pers./ménage > 2,36 pers./ménage (INSEE 2011).





- Couple sans enfant
- Famille monoparentale

Profil des logements visités

> Typologie de logements

60 % des maisons et 40 % des appartements

> Chauffage des logements

100 % de logements équipés.67 % au gaz naturel pour le chauffage principal30% des logements équipés de chauffage d'appoint

> Performance du bâti

90 % du bâti peu ou pas isolés 77 % de logements avec double-vitrage

>Absence de DPE pour 13 ménages



Du mal logement avéré

- 100 % des logements présentent des problèmes d'humidité, allant jusqu'à la moisissure ou les champignons.
- 18 ménages (60 %) ont déclaré avoir des problèmes de froid dans leur logement.
- 5 ménages (17 %) en restriction/privation de chauffage.
- 2 logements (7 %): problèmes de nuisibles.
- 4 relevés d'observation du logement (3 en Gironde et 1 en Lot-et-Garonne)
- 2 autres ménages informés de l'indécence de leur logement, mais n'ont pas souhaité donner suite



Humidité/moisissures : les analyses

Toutes les analyses pratiquées ont démontré une contamination fongique (100 %)

La présence de souches de moisissures pouvant être qualifiées de « toxique » dans 13 logements : Stachybotrys, aspergillus.

Pour 3 logements, il a été recommandé un relogement ou conseillé que le patient ne dorme plus dans sa chambre.







Les souches de moisissure peuvent produire des <u>mycotoxines</u> qui se trouvent dans les spores de la moisissure, ainsi que dans les petits fragments mycéliens. Ces mycotoxines peuvent entraîner des complications respiratoires graves.

Bilan chiffré

Relogement

- ■7 relogements réalisés depuis nos visites
- ■9 en cours

Travaux réalisés dans les logements (20 suivis)

- ■6 logements ont fait l' objet de travaux
- ■3 d'entre eux devraient bénéficier de travaux complémentaires
- ■10 autres propriétaires envisagent des travaux
 - 4 bailleurs publics 2 bailleurs privés 4 PO
 - 2 procédures dommage/ouvrage en cours
 - 1 dossier ANAH en cours
 - · devis en cours ou travaux réalisés par le propriétaire

1 seul appareil de froid remplacé

1 ménage /2 a modifié son comportement

Les usages domestiques

Electricité

- Taux d'équipement en appareils domestiques des 30 ménages conforme au taux moyen national.
- ■18 consommations USE étudiées
 - Consommation USE dans la moyenne nationale : 2 795 kWh/an (2 700 kWh/an ADEME 2014)
 - Avec des consommations de 1 000 à 4 900 kWh/an.
 - 9 en surconsommation
- ■24% des appareils de froid âgés de plus de 15 ans

Tarifs sociaux

TPN: 20% non-recourants TSS: 13% non-recourants

Eau

- 43 m³/an en moyenne par personne, ce qui est légèrement au-dessus de la consommation attendue pour une personne (40 m³/an au maximum).
- Avec des ratios de 28 à 200 m³/an.pers
- 8 situations (sur 21 étudiées) en surconsommation importante

Confirmation de l'intérêt de mutualiser des approches professionnelles

- ⇒ Dans tous les cas, la visite CMEI confirme une problématique liée à la qualité de l'air intérieur soupçonnée par le médecin prescripteur (100 % des logements présentent une contamination fongique).
- ⇒ Dans tous les cas transmis, le CREAQ confirme une situation de précarité énergétique et constate une dégradation de l'habitat.
- ⇒ Si un 1er suivi à court terme permet de dégager la pertinence du dispositif CMEI/CREAQ, il parait intéressant de refaire ce suivi téléphonique un an après la visite du CREAQ.
- ⇒ Dans la plupart des cas, il s'agit de situations complexes et souvent de grande précarité qui nécessiteraient un suivi régulier et l'intervention de nouveaux acteurs (en matière d'hygiène et sécurité, bâti, santé, social etc.,).



Quand le logement rend malade

Perspectives







Atouts de l'action

- -Meilleure connaissance des problématiques par les 2 opérateurs
- -Complémentarité des deux opérateurs par leur approche et par les données recueillies
- -Réalisation de travaux plus importante sur cette action « Santé » que lors de nos accompagnements avec une entrée « sociale/budget »
- -Importante proportion de bénéficiaires relogés : nos rapports CREAQ et CMEI semblent accélérer le relogement de ces personnes
- -Partenariat réactif avec les bailleurs publics approchés
- -Partenariat actif avec les fournisseurs d'énergie et d'eau

Freins de l'action

- -Limite des compétences techniques sur la structure bâti
- -Pas toujours de solutions adaptées à la situation
- -Lenteur des démarches de relogements en urgence, même si l'action commune des 2 structures semble démontrer qu'elle accélère le relogement des familles
- -Certains travaux réalisés dans l'urgence et non pérennes/suffisamment performants (peinture anti-moisissures par exemple...)
- -Difficulté à déterminer les causes précises de la présence de moisissures (phénomènes complexes qui peuvent être combinés à des problèmes de mauvaise utilisation du logement : sur-occupation, encombrement des pièces, restriction/privation, logement non aéré, séchage du linge...)
- -Difficulté de déterminer le lien de cause à effet des désordres bâti sur la santé

En 2017?

- ➤ Reconduction envisagée en 2017
- >Avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre
- ➤ Coup de cœur de l'appel à projet national AG2R La Mondiale
- ➤ Suivi à 3 ans des patients accompagnés avec AG2R La Mondiale
- >Attente de réponses d'autres financeurs : ARS, CARSAT, ADEME
- ➤ Financement non finalisés à ce jour



Merci de votre attention

Nathalie Duviella CREAQ 05 57 95 09 63

Virginie Nicoullaud CMEI 07 63 13 96 70





